

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Maçon du bâti ancien

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	1/46

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	19
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	39
Glossaire technique	41
Glossaire du REAC	43

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	3/46

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le Titre Professionnel de Maçon du Bâti ancien a été créé par arrêté du 10 janvier 2006 pour répondre aux besoins des entreprises intervenant dans la restauration du patrimoine.

En 2023, l'analyse menée a permis de confirmer que la configuration de l'emploi autour de trois activités décidées lors de l'analyse du travail de 2012, est toujours d'actualité et confirme celles-ci : la réalisation de maçonneries dans du bâti ancien, la réalisation d'enduits dans du bâti ancien et la réalisation de coffrage de bâti ancien.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'enquête menée en 2022-2023, auprès des entreprises de maçonnerie et de restauration de maçonnerie du patrimoine ancien, ainsi que l'analyse des offres d'emploi, ont eu pour objet de vérifier la cohérence du contenu du référentiel au regard des tâches menées sur chantier par les entreprises intervenant dans du bâti ancien.

Les résultats ont confirmé que les deux activités du maçon du bâti ancien (MBA) sont indissociables des fonctions bâtir et enduire : « bâtir en pierre » et « enduire à la chaux ». Les actions de bâtir en terre ou en pierre sèche sont peu mises en œuvre, la demande étant marginale mais croissante. Il en est de même pour les enduits terre. Les enduits chaux chanvre sont réalisés. Le MBA bâtit en pierre, en brique. Il réalise des enduits / renformis : au mortier de chaux. Il réalise des voûtes en pierre.

L'activité de bâtir est inhérente aux travaux de restauration du bâti ancien. L'activité « Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien » reste à l'identique. En revanche la compétence « Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel » se voit complétée de savoir-faire relatif à l'action de bâtir en pierre ou en brique.

L'activité sur les enduits « Réaliser des enduits dans du bâti ancien » reste quant à elle identique.

Le MBA pose des pierres taillées moulurées. Le référentiel d'emploi se verra complété d'une compétence sur la pose de pierre moulurée dans l'activité « Restaurer un bâti ancien ».

Le MBA travaille la terre crue, mais cela représente moins de 10 % de son activité « bâtir ». Secondairement quand il utilise la terre crue, c'est pour enduire mais cela ne pèse que 2 % de son activité. Il ne fabrique pas de brique en terre crue.

La terre crue ne sera pas intégrée en tant que compétence dans le référentiel d'emploi.

Le MBA réalise des murs en pierre de façon occasionnelle. La réalisation de murs en pierre sèche ne sera pas intégrée en tant que compétence dans le référentiel d'emploi. Toutefois ce point de connaissance est abordé dans la compétence « bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel ».

Le MBA réalise peu ou pas d'enduits de chaux chanvre. Le MBA doit avoir des connaissances sur l'étanchéité à l'air. Il fait de l'ITE (isolation thermique par l'extérieur) par la pose de pierres agrafées. Afin de répondre aux enjeux de la rénovation énergétique dans le bâti ancien, le référentiel d'emploi se verra complété d'une compétence sur la réalisation d'enduits chaux chanvre dans l'activité « Réaliser des enduits dans du bâti ancien ».

Le montage d'échafaudage est incontournable à la tenue de l'emploi maçon de bâti ancien et fait partie de ses compétences. La compétence fera toujours partie du référentiel d'emploi, comme éléments de sécurité dans les aspects normatifs de l'emploi et donc de la fiche emploi, mais sera supprimée des blocs de compétences dans lesquels elle apparaît. Toutefois le montage d'échafaudage fera partie intégrante de la formation sans être évalué, ce dernier point étant réservé à l'employeur.

Liste des activités

Ancien TP : Maçon du Bâti Ancien

Activités :

- Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien
- Réaliser des enduits dans du bâti ancien
- Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	5/46

Nouveau TP : Maçon du bâti ancien

Activités :

- Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien
- Réaliser des enduits dans du bâti ancien
- Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	6/46

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien	1	Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel
		2	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
		3	Remplacer un élément de maçonnerie
		4	Réaliser un sol en dallage
		5	Poser des éléments décoratifs en pierre
2	Réaliser des enduits dans du bâti ancien	6	Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local
		7	Rejointoyer des maçonneries
3	Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien	8	Réaliser des coffrages en bois
		9	Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé
		10	Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	8/46

FICHE EMPLOI TYPE

Maçon du bâti ancien

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le Maçon du bâti ancien intervient sur des chantiers de restauration, de rénovation ou d'aménagement de bâtiments anciens, construits en matériaux locaux (pierre taillée, moellons, galets, terre crue, briques pleines du nord, briques foraines) selon des techniques de mise en œuvre traditionnelles locales.

Il réalise les travaux de gros œuvre (murs et ouvrages annexes) lors des opérations de restauration et de rénovation (renforcement, remplacement d'un élément de maçonnerie), d'aménagement (création d'ouvertures, changement de destination de locaux). Il assure l'entretien des façades extérieures en réalisant des enduits traditionnels à la chaux ou chaux et terre ou chaux chanvre. en prenant en compte les mesures de prévention relatives au travail en hauteur. Il utilise le béton armé pour le renforcement de certaines structures.

L'emploi de Maçon du bâti ancien se retrouve généralement dans des petites et moyennes entreprises de Bâtiment.

Le travail du Maçon du bâti ancien se fait essentiellement dans le cadre d'une petite équipe et en extérieur comme en intérieur.

Il peut être amené à exercer ses activités professionnelles :

- sur différents types de bâtiments ;
- suivant des horaires modulables et variables dans le respect de la réglementation (contraintes liées par exemple à la planification de chantier, aux délais d'exécution, au travail posté) ;
- dans des conditions propres au travail sur chantier (intempéries, poussière, bruit par exemple) ;
- parfois sur des sites éloignés occasionnant des déplacements de moyenne durée.

Il peut être amené à travailler en collaboration avec le tailleur de pierre pour la pose de pierres réalisée par ce dernier.

Il doit avoir le souci permanent de sa propre sécurité et de celle de l'équipe dont il fait partie.

Pour toutes ces raisons, il doit avoir une bonne condition physique (station debout prolongée, marche, déploiements d'efforts fréquents) et des qualités relationnelles.

Le Maçon du bâti ancien, dans sa pratique, tient compte des règles d'Hygiène de santé et de sécurité nécessaires à l'accomplissement de son travail dans un environnement sain et sécurisé, les règles concernant le tri des déchets de chantier, l'utilisation rationnelle des matériaux, des liants et de l'eau. Il déconstruit fréquemment les ouvrages afin de pouvoir réemployer les matériaux.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

La restauration du patrimoine bâti.

La maçonnerie.

La maçonnerie paysagère.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Maçon du bâti ancien.

Maçon.

Façadiers spécialisés dans le traitement des façades du bâti ancien.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins de manutention : La conduite des engins servant à la manutention et au levage, des charges, est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate, (cf Art R4323-55 du Code du travail) et sont titulaires d'une autorisation de conduite des engins de levages confiées délivrée par leur employeur.

Echafaudages :

Montage / démontage :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	9/46

L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés, vérifiés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate sur les échafaudages de pied de type MDS, sur la base des annexes de la recommandation R408 et/ou R430/R431, selon le type d'échafaudage possédé par l'entreprise) et spécifique aux opérations envisagées.

En revanche, lorsque l'entreprise possède des échafaudages de pied non-MDS, sur lesquels il souhaite faire intervenir son salarié, il devra lui faire suivre une formation spécifique, conforme aux recommandations R408 et/ou R430/R431, selon le type d'échafaudage possédé par l'entreprise.

Il se conforme ainsi aux principes généraux de prévention énoncés dans les articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque. Les formations spécifiques de travaux en hauteur conformes aux recommandations R408 (échafaudage de pied) et R431 (système arrêt de chute harnais), répondent à ces exigences.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, il est interdit d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans à des travaux en élévation (article D. 4153-36 du Code du travail).

Les travaux suivants sont également interdits :

- travaux sur nacelles suspendues, échafaudages volants, échelles suspendues et plates-formes élévatrices sur mâts ou élévateurs à nacelle,
- montage et démontage des échafaudages et de tous autres dispositifs de protection.

Des dérogations peuvent cependant être accordées, notamment pour les étudiants et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel (article D. 4153-48).

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Depuis le 1er janvier 2021, les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail sont classés comme agent cancérigène (arrêté du 26 octobre 2020 fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail). Dès lors qu'un salarié est exposé dans le cadre de son activité professionnelle à de la silice cristalline alvéolaire, l'employeur doit désormais respecter la réglementation spécifique aux agents CMR (cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques) (articles R4412-59 à R4412-93 du Code du travail).

Valeur limite d'exposition professionnelle à la silice cristalline

Article R4412-149 du Code du travail :

La concentration moyenne en silice cristalline libre des poussières alvéolaires de l'atmosphère inhalée par un travailleur pendant une journée de travail de 8 heures ne doit pas dépasser :

0,1 mg/m³ pour le quartz

0,05 mg/m³ pour la cristobalite et la tridymite

Articles R4412-154 et R4412-155 du Code du travail : VLEP applicable en cas de présence simultanée de poussières alvéolaires contenant de la silice cristalline et d'autres poussières alvéolaires non silicogènes.

Arrêté du 10 avril 1997 relatif au contrôle de l'exposition des travailleurs exposés aux poussières de silice cristalline : contrôle de l'exposition des travailleurs aux poussières de silice, VLEP, organismes agréés.

Directive 2004/37/CE du Parlement Européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail : cette directive fixe la limite d'exposition professionnelle pour la poussière de silice cristalline alvéolaire à 0,1 mg/m³.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien

Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel

Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

Remplacer un élément de maçonnerie

Réaliser un sol en dallage

Poser des éléments décoratifs en pierre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	10/46

2. Réaliser des enduits dans du bâti ancien
Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local
Rejointoyer des maçonneries

3. Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien
Réaliser des coffrages en bois
Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé
Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis

Compétences transversales de l'emploi

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Conventions collectives du bâtiment.
Code(s) NSF :
232s--Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Fiche(s) Rome de rattachement

F1703 Maçonnerie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	11/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel procède à la restauration, la rénovation ou à la modification des ouvrages de gros œuvre du bâti ancien.

Après avoir pris connaissances de l'analyse des risques relatifs au chantier à réaliser (exposition à la poussière de silice, travail en hauteur, etc.), le maçon du bâti ancien prend en compte les règles d'Hygiène, de santé et de sécurité nécessaires à l'accomplissement de son travail dans un environnement sain et sécurisé,

En fonction de ses modes opératoires et après avoir effectué les opérations préalables pour organiser ses actions et anticiper son installation de chantier et déterminé les équipements de prévention nécessaires aux interventions en sécurité, à partir de plans papier ou numérique, croquis et de consignes orales, il bâtit ou consolide les murs (en ruine ou qu'il aura auparavant déposés), selon les techniques appropriées aux matériaux utilisés.

Il réalise des ouvertures dans des murs existants ou la déconstruction de parties d'ouvrages, en prenant toutes dispositions pour la préservation de l'ouvrage et les mesures de sécurité qui s'imposent, en lien avec la solidité du bâti existant et le travail en présence de poussières de silice, éventuellement de présence de matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés dans tout document approprié (repérage amiante avant travaux, autres documents), ou la présence de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante et éventuellement du plomb

Il peut être amené à remplacer un élément de maçonnerie défectueux (pierre ou brique érodée ou endommagée), par un autre de même nature qu'il aura apprêté.

Il modifie ou restaure ou rénove les dallages de sol en utilisant des matériaux neufs ou de récupération.

Le professionnel opère suivant les instructions du chef d'équipe ou du responsable de chantier.

Il intervient sur des chantiers de restauration, ce qui implique la mise en œuvre de mesures conservatoires et de protection des ouvrages existants. Il doit s'adapter aux contraintes de climat et de délai.

Il utilise les outils individuels (tels que truelle, taloche, massette) et collectifs (bétonnière, outillage électrique par exemple).

Les contraintes d'approvisionnement et d'évacuation des gravats ou d'évolution sont parfois plus importantes que sur un chantier de construction ordinaire.

Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Echafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être Montage / démontage :

L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés, vérifiés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate sur les échafaudages de pied de type MDS, sur la base des annexes de la recommandation R408 et/ou R430/R431, selon le type d'échafaudage possédé par l'entreprise) et spécifique aux opérations envisagées.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque. Les formations spécifiques de travaux en hauteur conformes aux recommandations R408 (échafaudage de pied) et R431 (système arrêt de chute harnais), répondent à ces exigences.

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	13/46

Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel
Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages
Remplacer un élément de maçonnerie
Réaliser un sol en dallage
Poser des éléments décoratifs en pierre

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	14/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réaliser des enduits dans du bâti ancien

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise des enduits à base de mortiers de chaux, de terre, de chaux et terre ou de chaux à base de chanvre sur des maçonneries qu'il aura préalablement préparées : piquage, nettoyage, dépoussiérage, éventuel rejointoiement, renformis.

Après avoir pris connaissances de l'analyse des risques relatifs au chantier à réaliser (exposition à la poussière de silice, travail en hauteur, etc.), le maçon du bâti ancien prend en compte les règles d'Hygiène, de santé et de sécurité nécessaires à l'accomplissement de son travail dans un environnement sain et sécurisé,

En fonction de ses modes opératoires et après avoir effectué les opérations préalables pour installer son chantier et déterminé les équipements de prévention nécessaires aux interventions en sécurité, il utilise généralement les mortiers qu'il aura préparés selon les consignes qui lui ont été données et la nature de la couche qu'il doit exécuter : gobetis, corps d'enduit, enduit de finition.

L'enduit achevé doit correspondre aux prescriptions du maître d'œuvre ou maître d'ouvrage en matière d'aspect, de finition et de coloris, et s'harmoniser avec l'existant.

Le maçon du bâti ancien réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Echafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque.

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local
Rejointoyer des maçonneries

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	15/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise des ouvrages courants en béton armé, coulés en place (fondations) ou à l'aide de coffrages traditionnels en bois (poteaux, poutres) ou à base de poutrelles-hourdis (planchers) pour renforcer la structure ou lors du réaménagement d'un bâtiment ancien.

Après avoir pris connaissances de l'analyse des risques relatifs au chantier à réaliser (travail en hauteur, etc.), le maçon du bâti ancien prend en compte les règles d'Hygiène, de santé et de sécurité nécessaires à l'accomplissement de son travail dans un environnement sain et sécurisé,

En fonction de ses modes opératoires et après avoir effectué les opérations préalables pour organiser ses actions et anticiper son installation de chantier et déterminé les équipements de prévention nécessaires aux interventions en sécurité, A partir de plans papier ou numérique et consignes orales du responsable de chantier, le professionnel effectue l'ensemble des opérations suivantes :

Il réalise les coffrages en bois. Il les met en place, les règle et assure l'étaielement ou le calage nécessaire.

Il prépare la pose des planchers poutrelles-hourdis et met en place l'étaielement, puis il assure la mise en place des poutrelles puis des hourdis avec parfois un approvisionnement manuel. Si nécessaire, il réalise les coffrages de rive (briques, planelle béton ou bois).

Il met en place le ferrailage et met en œuvre le béton. Il assure la dépose de l'étaielement et du coffrage.

Il fabrique le béton quand il s'agit de petites quantités.

Les contraintes d'approvisionnement, de mise en place des coffrages et de circulation sont parfois plus importantes que sur un chantier de construction ordinaire : accès peu commodes, mises en place manuelles, circulations peu commodes.

Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Echafaudages :

Montage / démontage :

L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés, vérifiés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate sur les échafaudages de pied de type MDS, sur la base des annexes de la recommandation R408 et/ou R430/R431, selon le type d'échafaudage possédé par l'entreprise) et spécifique aux opérations envisagées.

Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque. Les formations spécifiques de travaux en hauteur conformes aux recommandations R408 (échafaudage de pied) et R431 (système arrêt de chute harnais), répondent à ces exigences.

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser des coffrages en bois

Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé

Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis

Compétences transversales de l'activité type

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	17/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir d'un plan papier ou numérique, d'un croquis et d'un mode opératoire le professionnel va bâtir ou restaurer les murs en utilisant des moellons et pierres de taille, des briques cuites ou crues et en les assemblant avec du mortier.

Préparer son poste de travail, utiliser les Equipements de Protection Collectives et Equipements de Protection Individuelles (EPC / EPI) adaptés aux tâches à réaliser, puis sélectionner et utiliser les éléments de maçonnerie pour obtenir un appareillage qui assure la solidité de l'ouvrage en cohérence avec le bâti existant.

Utiliser les techniques de construction locales pour respecter le caractère du bâtiment. Apprêter et adapter les matériaux neufs ou récupérés lors de la déconstruction avant de les réutiliser. Préparer le mortier de chaux ou de terre en conformité avec son utilisation, et bâtir les encadrements de baies en utilisant les coffrages réalisés et les chaînes d'angle en pierre de taille ou en briques. Monter un mur en moellons en simple parement (doublage) ou double parement (mur porteur) en respectant l'aplomb et le niveau, en cohérence avec l'existant, et en réalisant des joints réguliers en termes d'épaisseur et de coloris. Pour finir, nettoyer ses outils dans le respect de l'environnement, son espace de travail, trier et évacuer les déchets

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est généralement mise en œuvre en équipe, pour des chantiers de rénovation, plus rarement des chantiers neufs à l'extérieur ou en intérieur. Le professionnel peut-être amené à utiliser des outils numériques (tablette, ordinateur) afin de visualiser plan, résultat final...Il respecte les dispositions environnemental en vigueur. Il utilise les échafaudages et est formé aux risques liés au travail en hauteur. Le plus souvent, il adapte ses EPI en fonction des nuisances et dangers présents sur le chantier. Il complète son équipement par des lunettes, et protection auditive. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique. Lors des phases de construction, il peut utiliser du matériel électroportatif ou pneumatique, et du matériel de levage dont il connaît les particularités et procédures d'usage. Il utilise également un outillage individuel comme des massettes et poinçons, barre à mine ou masse.

Critères de performance

LES EPC installés sont vérifiés et adaptés aux tâches à réaliser.

Les EPI utilisés sont adaptés aux tâches à réaliser.

Le mortier préparé est conforme à l'usage auquel il est destiné

L'appareillage des pierres ou des briques est cohérent avec l'existant

Les maçonneries réalisées sont conformes aux plans papier ou numérique ou en cohérence avec l'existant

Les techniques locales de construction sont respectées

Les éléments de chaîne d'angle ou d'encadrement sont alignés et respectent l'aplomb

L'aplomb et le niveau sont respectés ou cohérents avec l'existant

Les joints sont identiques en termes d'épaisseur et de coloris

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Assembler des éléments entre eux et avec le support

Lire un plan papier ou numérique un croquis ou un mode opératoire

Utiliser le système métrique.

Calculer des volumes et des proportions

Préparer du mortier suivant la procédure

Déterminer un mode d'intervention

Manutentionner et mettre en œuvre des éléments lourds et fragiles

Monter démonter et vérifier un échafaudage,

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	19/46

Utiliser un échafaudage et d'autres des dispositifs de prévention des risques adaptés au chantier.

Comprendre et appliquer les consignes et recommandations du chef d'équipe ou du responsable du chantier.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Rendre compte des travaux réalisés.

Répondre à une question d'un client.

Connaissance du système métrique

Connaissance des positions des lits de carrière en fonction de la position de l'élément à poser dans l'ouvrage.

Connaissance des moyens de protection individuel et collectif

Connaissance des risques électriques

Connaissance des règles de pose et de liaisonnement des pierres entre elles

Connaissance d'éléments architecturaux

Connaissance des matériaux pierre

Connaissance des enjeux du marché de la rénovation énergétique

Connaissance de l'état du parc et du marché de la rénovation énergétique

Connaissance des principes d'éco conditionnalité et des principaux dispositifs d'aides financières

Connaissance du parcours de qualification RGE pour s'inscrire dans une démarche de rénovation énergétique performante

Connaissance du fonctionnement thermique global d'un bâtiment

Connaissance des critères permettant d'identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité

Connaissance de l'ordonnancement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et des responsabilités associées

Connaissance des réglementations thermiques applicables aux projets de rénovations particuliers (extensions, surélévation...)

Connaissance des transferts thermiques dans le bâtiment

Connaissance des typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché

Connaissance des procédés d'isolation par l'intérieur pour les parois verticales, les planchers hauts et planchers bas

Connaissance des principales interfaces des travaux d'isolation par l'intérieur (parois verticales, planchers hauts ou bas)

Connaissance des principaux écarts et pathologies observés et les remèdes à mettre en œuvre sur l'isolation par l'intérieur des parois verticales, planchers hauts et planchers bas.

Connaissance des exigences réglementaires

Connaissance des principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.

Connaissance des pratiques en bâti moderne/contemporain et en bâti ancien

Connaissance des interfaces et interactions avec les autres corps d'état ou catégories de travaux

Connaissances sur l'ordonnancement et les interfaces en réalisation

Connaissance sur la vérification et contrôle de la bonne réalisation des travaux

Connaissance de la formulation des recommandations d'usage

Connaissance sur le recueil des besoins du client et l'argumentation des choix techniques et économiques

Connaissance sur les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	20/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier et à partir d'un plan papier ou numérique, d'un croquis et d'un mode opératoire, le professionnel va réaliser des ouvertures (portes, fenêtres, etc.) dans des murs porteurs extérieurs ou des refends existants. Préparer son poste de travail, utiliser les EPC / EPI adaptés aux tâches à réaliser, et repérer sur le plan papier ou numérique l'emplacement des ouvrages à déconstruire. Implanter la partie à déconstruire sur la maçonnerie, protéger les ouvrages environnants, mettre en œuvre le chevalement, l'étalement complémentaire et les contreventements dans le respect des règles de sécurité, puis procéder à la déconstruction de murs, de dallages et éventuellement d'anciens enduits à l'aide des outils adaptés et dans le respect des règles de sécurité, et réaliser les encadrements et linteaux de baies puis les finitions et raccords. Après séchage complet, déposer les éléments d'étalement et conserver les éléments de maçonneries dans le cas d'un réemploi (pierres, briques, bois). Pour finir, nettoyer ses outils dans le respect de l'environnement, son espace de travail, trier et évacuer les déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est généralement mise en œuvre en équipe, pour des chantiers de rénovation, plus rarement des chantiers neufs à l'extérieur ou en intérieur., lors de modifications par exemple. L'environnement est souvent poussiéreux et bruyant, le professionnel utilise des échafaudages et est formé à leur utilisation et aux risques liés au travail en hauteur. Le plus souvent, Il adapte ses EPI en fonction des nuisances et dangers présents sur le chantier. Il complète son équipement par des lunettes, masques anti-poussières et protection auditive. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique. Lors des phases de déconstruction, il peut utiliser du matériel électroportatif ou pneumatique, et du matériel de levage dont il connaît les particularités et procédures d'usage. Il utilise également un outillage individuel comme des massettes et poinçons, barre à mine ou masse.

Critères de performance

LES EPC installés sont vérifiés et adaptés aux tâches à réaliser.
Les EPI utilisés sont adaptés aux tâches à réaliser.
Les ouvrages existants à proximité sont protégés
Le matériel de déconstruction est utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu
La déconstruction est réalisée dans le respect des règles de sécurité.
Les éléments de déconstruction sont triés et stockés en vue de leur réutilisation.
L'implantation des murs est conforme au plan ou croquis donné
Le chevalement, l'étalement complémentaire et les contreventements de baies supérieures sont correctement mis en œuvre
Les éléments d'étalement sont déposés et stockés pour réemploi
Les outils et l'espace de travail sont nettoyés dans le respect de l'environnement et rangés, les déchets sont triés et évacués selon leur classe.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Vérifier et installer les EPC adaptés aux travaux
Monter démonter et vérifier un échafaudage,
Utiliser un échafaudage et d'autres des dispositifs de prévention des risques adaptés au chantier.
Utiliser les EPI adaptés aux tâches à réaliser
Installer des protections d'ouvrages existants
Identifier et mettre en œuvre un mode opératoire de déconstruction

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	21/46

Participer à l'implantation d'une baie
Utiliser du matériel de déconstruction de type électroportatif ou pneumatique
Coffrer des poteaux et des linteaux en béton armé sur le bâti existant
Mettre en place des armatures de poteaux de linteaux
Fabriquer un coffrage adapté aux particularités du coulage.
Assurer un remplissage conforme aux règles de coulage
Déposer les coffrages en sécurité
Déposer les étalements conformément aux règles de sécurité
Nettoyer et ranger les outils et l'espace de travail
Évacuer et trier les déchets selon leur classe.

Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires
Définir un mode opératoire de déconstruction et le respecter
Se coordonner avec les autres corps d'états
Intégrer la la prévention des risques dans les étapes de la déconstruction
Anticiper les étapes de construction pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité

Comprendre et appliquer les consignes et recommandations du chef d'équipe ou du responsable du chantier.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Rendre compte des travaux réalisés.
Répondre à une question d'un client.

Connaissance du système métrique
Connaissance des positions des lits de carrière en fonction de la position de l'élément à poser dans l'ouvrage.
Connaissance des moyens de protection individuel et collectif
Connaissance des risques électriques
Connaissance des principales interfaces des travaux d'isolation par l'intérieur (parois verticales, planchers hauts ou bas)
Connaissance des interfaces et interactions avec les autres corps d'état ou catégories de travaux

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	22/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Remplacer un élément de maçonnerie

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir d'un plan papier ou numérique, d'un croquis ou d'un mode opératoire, remplacer des éléments de maçonnerie détériorés dans un mur par d'autres apprêtés à l'identique

Trouver dans les matériaux à disposition la pierre ou la brique récupérée lors d'une déconstruction qui conviendra le mieux au remplacement en fonction de son coloris, de sa texture et de ses dimensions, et la retailler. Extraire la pierre ou la brique à remplacer par refouillement, en prenant garde à ne pas épauffer les éléments voisins. Mettre en place la pierre ou la brique de remplacement selon la technique appropriée au matériau et à ses caractéristiques (pose sur lit de mortier, pose sur cales, pose en tiroir), réaliser les joints en commençant par ficher le joint horizontal inférieur, procéder par injection de coulis, et nettoyer soigneusement les bavures. Dans certains cas, mettre en œuvre des techniques de vieillissement de l'aspect du matériau. Pour finir, nettoyer ses outils, son espace de travail, trier et évacuer les déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Lors d'une restauration ou rénovation, le professionnel peut être amené à remplacer une ou plusieurs pierres ou briques qui ont été détériorées par l'érosion ou l'usage dans un ouvrage de maçonnerie. Sauf exigence contraire du maître d'œuvre ou du maître d'ouvrage, cette intervention sur du bâti ancien devra être la moins visible possible. L'environnement est souvent poussiéreux et bruyant, le professionnel adapte ses EPI en fonction des nuisances et dangers présents sur le chantier. Il complète son équipement par des lunettes, masques anti-poussières et protection auditive. Il utilise des échafaudages et est formé à leur utilisation et aux risques liés au travail en hauteur. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique. Lors des phases de dépose, il peut utiliser du matériel électroportatif ou pneumatique, et du matériel de levage dont il connaît les particularités.

Critères de performance

La pierre ou la brique de remplacement reprend les dimensions et l'aspect de celle à remplacer
Les joints sont identiques en termes d'épaisseur et de coloris
Le parement est en harmonie avec l'existant

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser un mode constructif

Identifier la pierre ou la brique de remplacement qui convient

Apprêter la pierre ou la brique à l'identique

Tailler une pierre

Choisir le mode de remplacement adapté au type de matériau et à ses dimensions

Organiser son poste de travail

Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective

Comprendre et appliquer les consignes et recommandations du chef d'équipe ou du responsable du chantier.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Rendre compte des travaux réalisés.

Connaissance du système métrique

Connaissance des règles de pose et de liaisonnement des pierres entre elles

Connaissance d'éléments architecturaux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	23/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réaliser un sol en dallage

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir d'un plan, d'un croquis ou d'un mode opératoire, réaliser des sols en dallage en neuf ou rénovation.

Repérer le niveau du dallage fini, poser des repères et définir les axes de pose en fonction des ouvertures et des dimensions de la zone ou se baser sur un plan de pose ou les consignes qui ont été données. En rénovation, délimiter la surface à restaurer. Trier les carreaux de terre cuite et les dalles de pierre (surtout s'il s'agit de matériaux de réemploi), en fonction de leurs coloris et dimensions. Préparer le mortier, poser les éléments de dallage et réaliser des joints réguliers et cohérents avec le matériau utilisé. Pour finir, nettoyer ses outils dans le respect de l'environnement, son espace de travail, trier et évacuer les déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel pose, seul ou en équipe le revêtement de sol en dallage dans le bâti ancien dans le cadre d'un réaménagement ou d'une restauration. L'environnement est souvent poussiéreux et bruyant, le professionnel adapte ses EPI en fonction des nuisances et dangers présents sur le chantier. Il complète son équipement par des lunettes, masques anti-poussières et protection auditive. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique, la pose d'éléments de sol implique le travail à genoux et est un facteur de pénibilité supplémentaire pouvant générer des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

Lors des phases de déconstruction, il peut utiliser du matériel électroportatif ou pneumatique, et du matériel de levage dont il connaît les particularités et procédures d'usage. Il utilise également un outillage individuel comme des massettes et poinçons, barre à mine ou masse. Il peut être amené à déposer le précédent dallage à fin de réemploi de tout ou partie des éléments.

Critères de performance

L'implantation et le positionnement des surfaces de dallage sont conformes au plan ou aux règles de pose

Le dallage est plan et de niveau ou respecte la pente exigée

Le dallage réalisé est en harmonie avec l'existant

Les joints sont réguliers et cohérents avec le matériau utilisé

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Repérer le niveau de finition et les axes de pose

Gâcher du mortier manuellement ou à la bétonnière

Poser les éléments de terre cuite ou en pierre à bain de mortier

Contrôler les alignements et le niveau

Réaliser les joints adaptés au matériau

Utiliser des dispositifs de prévention des risques adaptés au chantier.

Comprendre et appliquer les consignes et recommandations du chef d'équipe ou du responsable du chantier.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Rendre compte des travaux réalisés.

Répondre à une question d'un client.

Connaissance du système métrique

Connaissance des positions des lits de carrière en fonction de la position de l'élément à poser dans l'ouvrage.

Connaissance des moyens de protection individuel et collectif

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	25/46

Connaissance des risques électriques
Connaissances des TMS (gestes et posture)
Lire et exploiter un plan papier ou numérique d'exécution de dallage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	26/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Poser des éléments décoratifs en pierre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents graphiques, sous le contrôle et l'autorité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, poser ou encastrier dans des maçonneries ou de manière isolée, des éléments décoratifs en pierre de taille (couronnements de couverture de baies, balustrades, arcatures, etc.).

Intervenir sur une opération de ce type en intégrant les contraintes liées à la réalisation spécifique de la tâche à réaliser. Procéder à la mise en place des étalements et confortements nécessaires au bon déroulement de l'opération. Mettre en œuvre ces différents éléments selon des règles précises afin d'assurer un niveau de qualité et de finition correspondant au cahier des charges. Respecter les règles de sécurité, puis restituer, au terme de son intervention, l'environnement dans son état initial : trier les déchets, nettoyer et replier le chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel pose, seul ou en équipe, des éléments décoratifs en pierre de taille. Il travaille à partir de supports existants (fondations, maçonnerie, etc.), et assure la mise en place des éléments fournis dans le respect des règles de l'art. Il assure la pose des dispositifs de prévention des risques et réalise les travaux préparatoires préalablement à son intervention de pose. Ses interventions peuvent se dérouler au sol (pose de balustres) ou sur des échafaudages de grande hauteur (remplacement d'arcature). La position de ces éléments, leur forme, leur poids, leur fragilité compte tenu de la ténuité des nervures sont autant de facteurs déterminants pour leur mise en place. La réalisation de la balustrade décorative d'un balcon ne nécessitera pas les mêmes moyens que le remplacement d'un élément d'arcature sur la façade d'une église. Le professionnel est exposé à des risques physiques (posture de travail), respiratoires (poussières), mécaniques (coupures, écrasements) et électriques, et à des nuisances sonores. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique, et au port des EPI suivant la tâche réalisée.

Critères de performance

Mettre en place les dispositifs de prévention garantissant la stabilité de son ouvrage et la sécurité du public.

Le coulinage est réalisé conformément aux règles professionnelles

La pose de l'élément respecte le lit de pierre

Le nettoyage et le tri des déchets sont réalisés dans le respect de l'environnement,

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Assembler des éléments entre eux et avec le support

Lire un plan papier ou numérique, un croquis ou un mode opératoire

Utiliser le système métrique.

Calculer des volumes et des proportions

Préparer du mortier.

Déterminer un mode d'intervention

Manutentionner et mettre en œuvre des éléments lourds et fragiles

Monter démonter et vérifier un échafaudage,

Utiliser un échafaudage et d'autres des dispositifs de prévention des risques adaptés au chantier.

Comprendre et appliquer les consignes et recommandations du chef d'équipe ou du responsable du chantier.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Rendre compte des travaux réalisés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	27/46

Répondre à une question d'un client.

Connaissance du système métrique

Connaissance des positions des lits de carrière en fonction de la position de l'élément à poser dans l'ouvrage.

Connaissance des moyens de protection individuel et collectif

Connaissance des risques électriques

Connaissance des outils à commande numérique

Connaissance des règles de pose et de liaisonnement des pierres entre elles

Connaissance d'éléments architecturaux

Connaissance des matériaux pierre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	28/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir d'un plan ou numérique d'un croquis, réaliser des enduits au mortier de chaux traditionnel ou additionnés de matériaux géosourcés ou biosourcés (chanvre, fibres végétales...) dans un objectif d'amélioration énergétique.

Préparer son poste de travail, utiliser les EPC / EPI adaptés aux tâches à réaliser, protéger les ouvrages environnants dans le respect des règles de sécurité et préparer des échantillons à soumettre au maître d'œuvre ou au maître d'ouvrage, qui serviront de référence pour la teinte et l'aspect de l'enduit fini. Fabriquer du mortier selon la composition demandée (nature du support, niveau de couche, coloris, etc.), projeter l'enduit manuellement (mortier de terre, chaux-terre ou chaux-chanvre selon les pratiques locales utilisées), en veillant à la planéité, à l'aplomb et au respect des temps de prise entre chaque couche, puis réaliser le type de finition demandée. Pour finir, nettoyer ses outils dans le respect de l'environnement, son espace de travail, trier et évacuer les déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir d'un plan papier ou numérique ou d'un croquis, réaliser des enduits sur un chantier de restauration ou de construction neuve.

Le professionnel travaille en équipe à partir de plans en collaboration avec les compagnons et sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier. Il utilise des échafaudages et est formé à leur utilisation et aux risques liés au travail en hauteur. L'environnement est souvent poussiéreux et bruyant, le professionnel adapte ses EPI en fonction des nuisances et dangers présents sur le chantier. Il complète son équipement par des lunettes, masques anti-poussières et protection auditive. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique pour déposer les enduits existants en les piquant.

Il utilise des mortiers qu'il a préparés.

Critères de performance

L'enduit est réalisé suivant les consignes données

L'aspect de finition et la teinte demandés sont respectés

Les contraintes de planéité sont respectées

Les temps de séchage entre les différentes couches sont respectés

La teinte de l'enduit est en harmonie avec les bâtiments existants

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Composer un mortier naturel à partir de sables naturels et selon le dosage donné

Calculer des volumes et des proportions

Appliquer un mortier pour enduit sur un ouvrage de maçonnerie

Dresser un corps d'enduit

Monter démonter et vérifier un échafaudage,

Utiliser un échafaudage et d'autres des dispositifs de prévention des risques adaptés au chantier.

Assurer différents types de finition sur la dernière couche d'un enduit

Organiser son poste de travail

Mettre en œuvre les équipements de protection collective et individuelle

Comprendre et appliquer les consignes et recommandations du chef d'équipe ou du responsable du chantier.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	29/46

Rendre compte des travaux réalisés.
Répondre à une question d'un client.

Maîtriser les calculs de base
Connaissance des moyens de protection individuel et collectif
Connaissance des risques électriques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	30/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Rejointoyer des maçonneries

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir de consignes, restaurer des joints sur maçonneries traditionnelles.

Dégarnir les joints à refaire en les piquant

Préparer des échantillons à soumettre au maître d'œuvre ou au maître d'ouvrage, qui serviront de référence pour la teinte et l'aspect de l'enduit fini

Fabriquer du mortier selon la composition demandée : nature du support, coloris par exemple

Regarnir avec du mortier de chaux les joints existants sur le parement brut d'un mur

Enlever à la brosse ou à la truelle l'excédent de matière, après avoir serré ce mortier et lui avoir laissé faire sa prise, donner au joint son aspect définitif.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir d'un plan ou d'un croquis, dans des murs porteurs extérieurs ou des refends existants, réaliser des joints.

Préparer son poste de travail, utiliser les EPC / EPI adaptés aux tâches à réaliser, en fonction des nuisances et dangers présents sur le chantier. Il utilise des échafaudages et est formé à leur utilisation et aux risques liés au travail en hauteur. Il complète son équipement par des lunettes, masques anti-poussières et protection auditive., Il protège les ouvrages environnants pour procéder au rejointoiement et rejointoiement de murs, à l'aide des outils adaptés et dans le respect des règles de sécurité, Après séchage complet, il dépose les éléments d'étalement et conserve les éléments de maçonneries dans le cas d'un réemploi (pierres, briques, bois). Pour finir, nettoyer ses outils, son espace de travail, trier et évacuer les déchets.

Critères de performance

Les joints sont suffisamment dégarnis avant d'être rejointoyés.

Le mortier fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage, coloris).

La teinte du mortier est en harmonie avec les matériaux rejointoyés et l'existant.

Les joints sont conformes à l'aspect demandé (joints creux, joints en boudin, joints lissés par exemple).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Dégarnir des joints détériorés.

Composer un mortier teinté à partir de sables naturels et selon un dosage donné.

Garnir des joints par enduisage ou remplissage.

Assurer différents types de finition sur la surface des joints.

Organiser son poste de travail.

Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective.

Travailler en équipe

Maîtriser les calculs de base.

Connaitre les différents liants et oxydes et colorants naturels.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	31/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réaliser des coffrages en bois

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, et à partir de consignes, réaliser des coffrages traditionnels.

Déterminer le type de coffrage à réaliser à partir des plans papier ou numérique des ouvrages puis débiter les pièces de bois nécessaires, assembler les éléments du coffrage en prévoyant sa dépose, mettre en place le coffrage en respectant les dimensions, l'aplomb et le niveau et assurer sa stabilité. Imprégner la surface intérieure du coffrage d'un produit de décoffrage si nécessaire. Organiser la zone de travail autour du coffrage pour poser l'encadrement de baie ou mettre en œuvre le béton ou le pisé. Déposer le coffrage une fois l'ouvrage réalisé et définitivement stable.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Certains travaux de gros œuvre en neuf ou en rénovation nécessitent la réalisation d'éléments de construction provisoires en bois, le coffrage. Celui-ci peut servir de moule dans le cas du béton ou du pisé, ou de support dans le cas de la réalisation d'un encadrement de baie en plate-bande ou cintré. Une fois l'élément de structure réalisé et lorsqu'il peut assurer son rôle porteur ou de renfort, le coffrage est démonté ou déposé. Il peut éventuellement être conservé pour être réutilisé. Pour finir, nettoyer ses outils, son espace de travail, trier et évacuer les déchets

Critères de performance

Les dimensions du coffrage correspondent à l'ouvrage à réaliser
La fabrication du coffrage a été effectuée de façon rationnelle afin d'éviter le gaspillage de bois
Le coffrage est stable et prévu pour résister aux efforts auxquels il va être soumis
Le coffrage est facile à déposer

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Distinguer les différentes pièces de bois et leurs usages (planches, tasseaux, panneaux)
Concevoir un coffrage adapté à sa destination
Utiliser le matériel électroportatif
Débiter et préparer les éléments de coffrage
Positionner et assembler les éléments de coffrage
Assurer la stabilité du coffrage pendant la réalisation de l'ouvrage
Lire un plan papier ou numérique

Organiser son poste de travail
Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Rendre compte des travaux réalisés.
travailler en équipe.

Connaissance des moyens de protection individuel et collectif
Connaissance des risques électriques
Connaissance du système métrique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	33/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de documents graphiques, sous le contrôle et l'autorité d'un responsable, confectionner les armatures selon le plan BA ou repérer celles qui conviennent pour l'ouvrage à réaliser dans les armatures livrées, mettre en place le ferraillage, poser des cales pour respecter les règles d'enrobage par le béton, Réaliser les ligatures complémentaires nécessaires entre armatures, préparer le poste de coulage puis fabriquer le béton (quand il s'agit de petites quantités), couler le béton et le vibrer. Respecter les règles de sécurité, puis restituer, au terme de son intervention, l'environnement dans son état initial : trier les déchets, nettoyer et replier le chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Bien qu'il ne constitue pas un matériau ancien dans sa forme actuelle, le béton armé est utilisé en rénovation et restauration pour conforter la structure d'un bâti neuf ou ancien ou lors d'un réaménagement. Pour reprendre des efforts dus aux descentes de charge sur des éléments de structure qui ont subi l'usage du temps (tassements, fissurations), il peut être nécessaire de créer des renforts en béton armé sous forme de poteaux et/ou de poutres. Le professionnel est exposé à des risques physiques (posture de travail), respiratoires (poussières), mécaniques (coupures, écrasement) et électriques, et à des nuisances sonores. Il est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique, et au port des EPI suivant la tâche réalisée.

Critères de performance

L'implantation et le positionnement des ouvrages sont conformes au plan.
Les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage respectent les côtes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs et selon l'existant.
Les armatures et leur positionnement respectent les plans de ferraillage.
Les armatures sont positionnées en respectant les règles d'enrobage par le béton.
Les ligatures permettent le maintien des aciers d'armatures pendant le coulage du béton.
Le béton fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage).
Le béton est vibré selon les besoins de l'ouvrage.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire et exploiter un plan d'exécution d'ouvrages en béton armé.
Contrôler alignements, aplombs et niveaux.
Mettre en place les aciers.
Sécuriser les aciers en attente.
Fabriquer du béton.
Mettre en œuvre du béton (coulage, vibration).

Organiser son poste de travail.
Mettre en œuvre les équipements de protection collective et individuelle

Travailler en équipe.
Participer à l'implantation des ouvrages.

Maîtriser les calculs de base.
Connaitre les principes de ferraillages du béton armé.
Connaitre les techniques de coulage du béton.
Connaitre les particularités des béton techniques (autoplaçants)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	35/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de documents graphiques, sous le contrôle et l'autorité du chef d'équipe ou du responsable du chantier, mettre en place l'étalement et les dispositifs de sécurité, poser les poutrelles selon le plan de pose fourni par un bureau d'études, poser les hourdis, vérifier la présence d'hourdis spécifiques en rives ou les obturer pour empêcher le béton d'y couler, disposer le treillis soudé et armatures de renfort selon le plan de ferrailage

Procéder au coulage du béton et à sa vibration, Mettre en œuvre ces différents éléments selon des règles précises afin d'assurer un niveau de qualité et de finition correspondant au cahier des charges. Respecter les règles de prévention, puis restituer, au terme de son intervention, l'environnement dans son état initial : trier les déchets, nettoyer et replier le chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Bien qu'il ne constitue pas un matériau ancien dans sa forme actuelle, le béton armé est utilisé en rénovation et restauration pour conforter la structure d'un bâti neuf ou ancien ou lors de réaménagement. Maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage peuvent décider de remplacer ou créer un plancher en poutrelles hourdis pour répondre à des besoins de structure (charges de fonctionnement, liaisonnement des murs), d'insonorisation ou de sécurité (degré coupe-feu) par exemple.

Ce type de plancher, fréquemment utilisé sur les chantiers de type artisanal, convient en rénovation et restauration où il n'y a pas de moyens de levage. La manutention est importante, mais l'utilisation de hourdis en bois, en polystyrène ou à base de chanvre en diminue le caractère pénible. En rénovation, il faut en général procéder à l'encastrement des poutrelles dans la maçonnerie existante. Le professionnel est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique, et au port des EPI adaptés suivant la tâche à réaliser.

Critères de performance

L'étalement respecte le plan de pose

Les étais sont bloqués en tête et en pied

L'implantation et le positionnement des poutrelles et hourdis sont conformes au plan de pose

Les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage respectent les côtes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs

Le béton fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage)

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire un plan de pose papier ou numérique

Mettre en place l'étalement

Préparer la pose des poutrelles

Mettre en place les hourdis

Mettre en place le ferrailage selon le plan de pose

Couler le béton et le vibrer

Assurer un niveau de finition

Organiser son poste de travail

Mettre en œuvre les équipements de protection collective et individuelle

Travailler en équipe

Participer à l'implantation des ouvrages

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	37/46

Connaître les principes de pose d'un plancher poutrelles/hourdis
 Connaître les principes de ferrailage du béton armé
 Connaître les principes de coulage d'un béton classique ou autonivellant
 Connaissance des transferts thermiques dans le bâtiment
 Connaissance des typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
 Connaissance des procédés d'isolation par l'intérieur pour les parois verticales, les planchers hauts et planchers bas
 Connaissance des principales interfaces des travaux d'isolation par l'intérieur (parois verticales, planchers hauts ou bas)
 Connaissance des principaux écarts et pathologies observés et les remèdes à mettre en œuvre sur l'isolation par l'intérieur des parois verticales, planchers hauts et planchers bas.
 Connaissance des exigences réglementaires
 Connaissance des principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
 Connaissance des pratiques en bâti moderne/contemporain et en bâti ancien
 Connaissance des interfaces et interactions avec les autres corps d'état ou catégories de travaux
 Connaissances sur l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
 Connaissance sur la vérification et contrôle de la bonne réalisation des travaux
 Connaissance de la formulation des recommandations d'usage
 Connaissance sur le recueil des besoins du client et l'argumentation des choix techniques et économiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	38/46

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel travaille en équipe lors de la manipulation des pièces longues ou lourdes, lors de la mise en place des éléments de structure, lorsqu'il s'agit de couler le béton, de créer une ouverture dans un mur. Le montage et le démontage d'un échafaudage nécessitent le travail coordonné de plusieurs membres de l'équipe.

Le professionnel échange avec les autres membres de l'équipe sur les façons de faire et cherche éventuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages spécifiques et/ou complexes.

Critères de performance

Les tâches réalisées en binôme ou à plusieurs sont parfaitement coordonnées.

Les messages oraux transmis sont clairs et compréhensibles.

Les ouvriers s'entraident et se répartissent les tâches.

Les productions journalières individuelles et collectives sont conformes aux objectifs fixés.

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel organise son travail en fonction des matériaux et des matériels mis à disposition, qui induisent une organisation spécifique du travail.

Les conditions climatiques (gel, pluie, soleil, vent), les options techniques retenues, les délais à respecter sont autant de facteurs qui imposent au professionnel de gérer ses activités au quotidien. De ce fait, il anticipe ses actions et prévoit des alternatives.

Avant toute intervention, le professionnel analyse le bâtiment sur lequel il va intervenir pour définir son mode opératoire et le respecter.

Critères de performance

Les objectifs journaliers individuels sont atteints.

L'organisation du poste de travail est rationnelle et ne crée pas de nuisances ou de perturbation dans le processus de travail.

Le poste de travail respecte les consignes de sécurité.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel applique des consignes, des modes opératoires et des procédures lors de la mise en place des protections collectives, de la mise en place d'un coffrage et du montage d'un échafaudage. Il suit des recommandations prescrites par les fabricants lors de la fabrication du mortier ou du béton, la mise en œuvre de création d'ouvertures, de montage de pierres de taille.

Critères de performance

La mise en place des protections collectives est conforme aux prescriptions décrites par les fabricants.

Les procédures de coffrage et d'assemblage d'éléments sont respectées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	39/46

Les opérations de fabrication du béton, du mortier suivent les modes opératoires préconisés : proportions entre sable, eau, ciment, agrégat et adjuvant sont conformes.
Les percements de mur sont réalisés en toute sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	40/46

Glossaire technique

Adobe

Brique de terre (argileuse) parfois amendée de fibres végétales et séchée naturellement sans être cuite. (Auvergne, Midi-Pyrénées, Picardie).

Bauge

Technique de construction en terre crue enrichie de fibres végétales où les mottes de terre sont entassées afin de confectionner un mur. Une fois séchées, les mottes sont retaillées afin d'assurer au mur un parement régulier et plan. (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire).

Brique foraine

Brique de terre crue. L'origine de la qualification de foraine vient du fait qu'elles étaient faites sur le lieu du chantier par des ouvriers forains qui se déplaçaient de chantier en chantier.

Chevalement

Structure porteuse provisoire constituée d'étais et de madriers servant à assurer la conservation des éléments du gros œuvre lors d'intervention (perçement ou déconstruction) sur un mur.

Conservation

Consiste à maintenir en l'état les éléments d'une construction.

Entretien

Consiste à maintenir en bon état les éléments d'une construction.

Gobetis

1^{ère} couche d'un enduit, qui a pour rôle d'assurer « l'accroche » de l'enduit sur le mur. Le gobetis est réalisé avec un mortier richement dosé en liant et il n'est pas taloché.

Hourdis

Élément servant de coffrage perdu lors de la réalisation de plancher dits poutrelles-hourdis. Les hourdis sont placés entre les poutrelles. Ils peuvent être en béton, en terre cuite, en bois, en polystyrène.

Pisé

Technique de construction en terre crue où la terre est compactée dans un coffrage bois qui est déplacé au fur et à mesure de l'élévation du mur. (Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes, Occitanie).

Plate-bande

Linteau d'une ouverture composé d'éléments maçonnés (claveaux).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	41/46

Réhabilitation

Consiste à remettre en bon état un bâtiment délabré afin de le rendre utilisable.

Renformis

Opération qui consiste à « redresser » un mur fortement dégradé, par un mélange de mortier de chaux et d'éclats de terre cuite.

Rénovation

Consiste à remettre à neuf un bâtiment.

Restauration

Consiste à remettre en bon état des éléments d'ouvrage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	42/46

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	43/46

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MBA	REAC	TP-01261	05	13/06/2024	21/11/2023	44/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Maçon du bâti ancien

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	1/28

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Maçon du bâti ancien

Sigle du titre professionnel : MBA

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre-

Code(s) ROME : F1703

Formacode : 22303, 22274, 22311, 22334

Date de l'arrêté : 23/05/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 07/06/2024

Date d'effet de l'arrêté : 20/10/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel MBA

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	3/28

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel Réaliser un sol en dallage Poser des éléments décoratifs en pierre Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local Rejointoyer des maçonneries Réaliser des coffrages en bois	17 h 00 min	La mise en situation professionnelle réalisée en simultanée par les candidats. A partir de plans et consignes, le candidat : - réalise un ouvrage de maçonnerie en pierres, moellons, pisé ou briques de parement ; - pose des éléments décoratifs en pierre ; - enduit au mortier deux faces adjacentes de la maçonnerie ; - réalise un jointoiement de pierre ; - exécute un dallage sur chape en terre cuite ou pierre ; - assemble les éléments d'un coffrage en bois, le positionne et le stabilise.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser un sol en dallage Poser des éléments décoratifs en pierre Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Remplacer un élément de maçonnerie Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis	00 h 40 min	Sous surveillance, le candidat renseigne un questionnaire professionnel avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (10mn)
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	18 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses EPI correspondant au travail à effectuer.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	4/28

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien					
Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel	<p>LES EPC installés sont vérifiés et adaptés aux tâches à réaliser.</p> <p>Les EPI utilisés sont adaptés aux tâches à réaliser.</p> <p>Le mortier préparé est conforme à l'usage auquel il est destiné</p> <p>L'appareillage des pierres ou des briques est cohérent avec l'existant</p> <p>Les maçonneries réalisées sont conformes aux plans papier ou numérique ou en cohérence avec l'existant</p> <p>Les techniques locales de construction sont respectées</p> <p>Les éléments de chaîne d'angle ou d'encadrement sont alignés et respectent l'aplomb</p> <p>L'aplomb et le niveau sont respectés ou cohérents avec l'existant</p> <p>Les joints sont identiques en termes d'épaisseur et de coloris</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages	<p>LES EPC installés sont vérifiés et adaptés aux tâches à réaliser.</p> <p>Les EPI utilisés sont adaptés aux tâches à réaliser.</p> <p>Les ouvrages existants à proximité sont protégés</p> <p>Le matériel de déconstruction est utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu</p> <p>La déconstruction est réalisée dans le respect des règles de sécurité.</p> <p>Les éléments de déconstruction sont triés et stockés en vue de leur réutilisation.</p> <p>L'implantation des murs est conforme au plan ou croquis donné</p> <p>Le chevalement, l'étalement complémentaire et les contreventements de baies supérieures sont correctement mis en œuvre</p> <p>Les éléments d'étalement sont déposés et stockés pour réemploi</p> <p>Les outils et l'espace de travail sont nettoyés dans le respect de l'environnement et rangés, les déchets sont triés et évacués selon leur classe.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	5/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Remplacer un élément de maçonnerie	La pierre ou la brique de remplacement reprend les dimensions et l'aspect de celle à remplacer Les joints sont identiques en termes d'épaisseur et de coloris Le parement est en harmonie avec l'existant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser un sol en dallage	L'implantation et le positionnement des surfaces de dallage sont conformes au plan ou aux règles de pose Le dallage est plan et de niveau ou respecte la pente exigée Le dallage réalisé est en harmonie avec l'existant Les joints sont réguliers et cohérents avec le matériau utilisé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser des éléments décoratifs en pierre	Mettre en place les dispositifs de prévention garantissant la stabilité de son ouvrage et la sécurité du public. Le coulinage est réalisé conformément aux règles professionnelles La pose de l'élément respecte le lit de pierre Le nettoyage et le tri des déchets sont réalisés dans le respect de l'environnement,	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des enduits dans du bâti ancien					
Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local	L'enduit est réalisé suivant les consignes données L'aspect de finition et la teinte demandés sont respectés Les contraintes de planéité sont respectées Les temps de séchage entre les différentes couches sont respectés La teinte de l'enduit est en harmonie avec les bâtiments existants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rejointoyer des maçonneries	Les joints sont suffisamment dégarnis avant d'être rejointoyés. Le mortier fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage, coloris). La teinte du mortier est en harmonie avec les matériaux rejointoyés et l'existant. Les joints sont conformes à l'aspect demandé (joints creux, joints en boudin, joints lissés par exemple).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	6/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien					
Réaliser des coffrages en bois	<p>Les dimensions du coffrage correspondent à l'ouvrage à réaliser</p> <p>La fabrication du coffrage a été effectuée de façon rationnelle afin d'éviter le gaspillage de bois</p> <p>Le coffrage est stable et prévu pour résister aux efforts auxquels il va être soumis</p> <p>Le coffrage est facile à déposer</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé	<p>L'implantation et le positionnement des ouvrages sont conformes au plan.</p> <p>Les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage respectent les côtes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs et selon l'existant.</p> <p>Les armatures et leur positionnement respectent les plans de ferrailage.</p> <p>Les armatures sont positionnées en respectant les règles d'enrobage par le béton.</p> <p>Les ligatures permettent le maintien des aciers d'armatures pendant le coulage du béton.</p> <p>Le béton fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage).</p> <p>Le béton est vibré selon les besoins de l'ouvrage.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis	<p>L'étaieement respecte le plan de pose</p> <p>Les étais sont bloqués en tête et en pied</p> <p>L'implantation et le positionnement des poutrelles et hourdis sont conformes au plan de pose</p> <p>Les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage respectent les côtes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs</p> <p>Le béton fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage)</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	7/28

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Poser des éléments décoratifs en pierre Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis Réaliser des coffrages en bois Réaliser un sol en dallage Rejointoyer des maçonneries Remplacer un élément de maçonnerie
Organiser ses actions	Poser des éléments décoratifs en pierre Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis Réaliser des coffrages en bois Réaliser un sol en dallage Rejointoyer des maçonneries Remplacer un élément de maçonnerie
Respecter des règles et des procédures	Poser des éléments décoratifs en pierre Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis Réaliser des coffrages en bois Réaliser un sol en dallage Rejointoyer des maçonneries Remplacer un élément de maçonnerie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	8/28

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MBA

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors des quatre dernières heures de la mise en situation professionnelle, pour observer le candidat (gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant sera présent dès le début de la session d'examen, jusqu'à l'arrivée du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	9/28

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Maçon du bâti ancien

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	11/28

CCP

Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel	03 h 30 min	La mise en situation débute après la réalisation du questionnaire professionnel.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Remplacer un élément de maçonnerie Réaliser un sol en dallage Poser des éléments décoratifs en pierre	00 h 30 min	Le questionnaire professionnel est renseigné par le candidat après l'ouverture des plis et avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	13/28

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.
La mise en situation professionnelle consiste en la réalisation d'un muret en pierre et moellons, ainsi qu'un dallage sur chape.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	14/28

CCP

Réaliser des enduits dans du bâti ancien

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local Rejointoyer des maçonneries	04 h 00 min	La mise en situation débute après la réalisation du questionnaire professionnel.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	15/28

La mise en situation professionnelle consiste en la réalisation d'une couche d'enduit de finition et d'un gobetis et le rejointoiement d'une maçonnerie de pierre

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des enduits dans du bâti ancien

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	16/28

CCP

Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser des coffrages en bois	03 h 40 min	La mise en situation débute après la réalisation du questionnaire professionnel.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé	00 h 20 min	Le questionnaire professionnel est renseigné par le candidat après l'ouverture des plis et avant la mise en situation professionnelle
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La mise en situation professionnelle consiste en la réalisation d'un coffrage en bois.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	17/28

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	18/28

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Maçon du bâti ancien

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier ou une plateforme extérieure couverte.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Surface de travail d'environ 3 m x 3 m par candidat, matérialisée par traçage
Questionnaire professionnel	Une salle équipée d'une table et d'une chaise par candidat.	Ce local doit garantir la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	19/28

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Surface de 9m ² environ	1	Sans objet
	1	Truelle rectangulaire	1	Sans objet
	1	Environ 5 m ² de briques 22 x 11 x 5.5	1	Sans objet
Machines	1	Bétonnière	16	Sans objet
	1	Scie circulaire électroportative	8	Sans objet
	1	Scie sauteuse électroportative	8	Sans objet
	1	Tronçonneuse à matériaux avec disque diamant	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Auge de maçon	1	Sans objet
	1	Balai de cantonnier	4	Sans objet
	1	Brosse de tapissier	1	Sans objet
	1	Burin	1	Sans objet
	1	Chasse à pierre	1	Sans objet
	1	Cordeau, crayon, double mètre	1	Sans objet
	1	Dame de compactage	1	Cet outil n'est nécessaire que dans le cas de la réalisation d'un mur en Pisé
	1	Equerre de maçon	1	Sans objet
	1	Fer à joints	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	20/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Maillet en caoutchouc	1	Sans objet
	1	Marteau coffreur, massette	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle de 0.60 environ	1	Sans objet
	1	Pelle ronde col de cygne	1	Sans objet
	1	Pointerolle	1	Sans objet
	1	Règle alu de 2 mètres environ	1	Sans objet
	1	Sceau de maçon	1	Sans objet
	1	Scie égoïne	1	Sans objet
	1	Taloche bois ou plastique	1	Sans objet
	1	Taloche éponge	1	Sans objet
	1	Tenaille russe	1	Sans objet
	1	Truelle langue de chat	1	Sans objet
	1	Truelle ronde	1	Sans objet
Équipements	1	Brouette de maçon	1	Sans objet
	32	Etais métalliques de 0.60 cm environ	16	Sans objet
	1	Rallonge électrique en rouleau 20 m environ	8	Sans objet
	6	Serre-joints de maçon	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Casque anti-bruit	1	Sans objet
	1	Casque de chantier	1	Sans objet
	1	Chaussures de sécurité	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	21/28

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Gants de manutention	1	Sans objet
	1	Lunettes de sécurité	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Environ 0.2 m3 de Sable 0/2	1	Sans objet
	1	Environ 1 kg de pointes 55 ou 60	1	Sans objet
	1	1 Liteau 30X40 ou 27X38 en 4 ml ou similaire	1	Sans objet
	1	2 Bastaing 6X16 en 2 ml ou similaire	1	Sans objet
	1	2 chevrons 6X8 en 4 ml ou similaires	1	Sans objet
	1	Environ 0,3 m ³ de sable à bâtir 0/4	1	Sans objet
	12	Pierres de taille 30X14,5X30	1	Sans objet
	1	Environ 0,5 m ³ de terre à pisé (selon région)	1	Uniquement dans le cas d'une réalisation de mise en situation avec du pisé
	1	Environ 105 kg de chaux	1	Sans objet
	1	Environ 2 m ² de carreaux terre cuite 20x20 (dimensions variables selon région)	1	Sans objet
	1	Environ 2 m ² de dallage pierre	1	Sans objet
	1	Environ 3 m ² de planches de 27 en 20 cm, longueur selon épreuve et bois de contreventement	1	Sans objet
1	Environ 0.5 m ³ de moellons (pierres à bâtir régionales)	1	Sans objet	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	22/28

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Maçon du bâti ancien est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Maçon du Bâti Ancien Arrêté du 22/08/2016		Maçon du bâti ancien Arrêté du 23/05/2024	
CCP	Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien	CCP	Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien
CCP	Réaliser des enduits dans du bâti ancien	CCP	Réaliser des enduits dans du bâti ancien
CCP	Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien	CCP	Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	23/28

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MBA	RE	TP-01261	05	07/06/2024	21/11/2023	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

